

CAMPAGNE ÉLECTORALE 2012 : DEMANDES DE LA CHAMBRE AUX PARTIS POLITIQUES

Montréal et le Québec ont relativement mieux résisté à la tourmente économique des dernières années que leurs voisins. Pourtant, la région métropolitaine, en particulier l'agglomération de Montréal, croît à un rythme inférieur à celui du reste du Québec. Le taux de chômage de l'agglomération est d'ailleurs d'environ trois points de pourcentage plus élevé que celui de l'ensemble de la province.

Une étude publiée en juin 2012 par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain révèle que 94 % des dirigeants d'entreprise jugent que l'environnement d'affaires de la métropole ne s'est pas amélioré depuis les cinq dernières années. Ils critiquent principalement la détérioration des infrastructures de transport et s'inquiètent de la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée.

Cette situation de faiblesse économique est inacceptable. Elle fragilise la position concurrentielle de la métropole vis-à-vis des autres grandes villes d'Amérique du Nord et nuit à l'économie du Québec.

Au nom de la communauté d'affaires de la métropole, la Chambre demande aux partis politiques de préciser les mesures qu'ils prendront s'ils forment le prochain gouvernement pour que la région métropolitaine de Montréal retrouve pleinement son rôle de locomotive économique du Québec.

Ainsi, nous interpellons les partis pour connaître leurs réponses aux demandes suivantes.

1. NOUS DEMANDONS AUX PARTIS DE S'ENGAGER À METTRE EN ŒUVRE UNE VÉRITABLE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES DE LA MÉTROPOLE

Montréal est une ville cosmopolite, universitaire, créative et dynamique. Forte de la présence de plusieurs sièges sociaux, de l'importance de ses communautés d'immigrants, du nombre élevé d'étudiants québécois et étrangers ainsi que de ses nombreuses grappes économiques, Montréal devrait connaître une effervescence entrepreneuriale extraordinaire. Pourtant, malgré plusieurs succès individuels, la métropole du Québec ne génère pas assez de nouvelles entreprises et ne crée pas assez d'emplois.

Les partis politiques doivent préciser comment ils envisagent de rendre l'environnement d'affaires de la métropole plus propice au développement des entreprises et plus particulièrement à l'entrepreneuriat. Réduiront-ils le fardeau fiscal des entreprises? Allégeront-ils les exigences administratives imposées par les programmes et les règlements aux PME? Simplifieront-ils le dispositif d'appui au développement économique pour le rendre plus efficace? Quelles mesures prendront-ils pour améliorer la rétention des entreprises déjà présentes dans la région métropolitaine?

2. NOUS DEMANDONS AUX PARTIS DE S'ENGAGER À MODERNISER ET À COMPLÉTER LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN DE LA MÉTROPOLE

La région métropolitaine a besoin d'investissements massifs pour compléter et moderniser son réseau de transport en commun. Les investissements ciblés en transport en commun sont rentables, comme l'a démontré l'étude de la Chambre intitulée *Le transport en commun : au cœur du développement*

économique de la métropole, publiée en novembre 2010. Ils génèrent des retombées structurantes positives en matière d'emploi, de productivité et de croissance économique. De plus, ces investissements facilitent le transport des marchandises et permettent entre autres une réduction des coûts relatifs à la congesion routière, estimés à 1,4 milliard de dollars en 2003.

Les partis doivent préciser leurs intentions concernant les quelque 23 milliards de dollars de projets de transport en commun envisagés pour la métropole. Quels projets seront prioritaires? Quels en seront les échéanciers de réalisation? Comment seront-ils financés?

3. NOUS DEMANDONS AUX PARTIS DE S'ENGAGER À ACCROÎTRE LE BASSIN DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE DE LA MÉTROPOLE

La métropole, tout comme l'ensemble du Québec, doit pouvoir compter sur un bassin riche en compétences et en travailleurs qualifiés. Le vieillissement de la population, plus rapide ici qu'ailleurs au Canada, accentue l'importance de faire les bons choix collectifs. Selon les analyses du gouvernement du Québec, 1,4 million d'emplois seront à pourvoir d'ici 2020. Par ailleurs, nous constatons de hauts taux de surqualification et de décrochage scolaire de même qu'une faible participation des adultes aux formations liées à l'emploi.

La solution passe nécessairement par l'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, de même que par un apport accru des travailleurs immigrants qualifiés. Rappelons-le, l'immigration est d'abord et avant tout une réalité montréalaise puisque 87 % de la population immigrante au Québec se trouve dans la région métropolitaine.

Les partis doivent préciser leurs intentions quant à l'amélioration de l'adéquation entre le bassin de main-d'œuvre et les besoins de nos entreprises. Sont-ils en faveur d'une plus grande collaboration entre les universités, les écoles techniques et les entreprises? Appuient-ils une augmentation du nombre d'immigrants? Comment proposent-ils d'améliorer l'attraction des talents étrangers et leur intégration au marché du travail?

4. NOUS DEMANDONS AUX PARTIS DE S'ENGAGER À RÉGLER LE PROBLÈME DE SURGOUVERNANCE QUI AFFLIGE LA MÉTROPOLE

Montréal souffre d'un problème grave de surgouvernance qui crée des dysfonctionnements et ralentit considérablement la prise de décision et le passage à l'action. L'éparpillement et la fragmentation du pouvoir à l'échelon municipal de même que le manque de cohérence métropolitaine au niveau provincial ont été largement documentés dans le rapport Côté-Séguin, rédigé par un groupe d'experts mandaté par la Chambre pour étudier les questions de gouvernance et de fiscalité au sein de la métropole.

Les partis doivent préciser s'ils reconnaissent l'urgence et l'importance de régler les problèmes qui affligent la gouvernance de Montréal et comment ils comptent le faire. Sont-ils en faveur d'une recentralisation des pouvoirs afin de renforcer la ville-centre? Poursuivront-ils les efforts pour traiter la région métropolitaine comme un tout cohérent, plutôt que d'agir de façon fragmentée en cinq régions administratives? Enfin, pour aller au-delà des recommandations de Côté-Séguin, seraient-ils d'accord pour réduire le nombre d'arrondissements et le nombre d'élus?